

Soirée d'information

CHOIX DU SECTEUR D'INSTALLATION
ET STATUT JURIDIQUE DU CABINET MÉDICAL

08 JUILLET
2021

19h00

sur place ou en visio



INSCRIPTIONS
contact@urml-m.org
0596 63 20 33



Sommaire

- 1 La Médicale**
- 2 La Responsabilité Civile Professionnelle**
- 3 La Prévoyance**
- 4 Temps d'échanges**

01 La Médicale

Notre métier, protéger et accompagner les professionnels de la santé (EXCLUSIVEMENT)

La Médicale,
Filiale de Crédit Agricole Assurances
Acteurs clé de l'assurance des
professionnels de santé
Depuis plus de 70 ans

Quel que soit leur mode d'exercice :

libéral , **hospitalier** ou **salaré** .

- **Médecins**
- **Médecins spécialistes**
- **Pharmaciens**
- **Chirurgiens-dentistes**
- **Vétérinaires**
- **Professions paramédicales**





Nos offres



SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- RCP
Protection juridique
E-réputation
- Multirisques Pro
Perte d'exploitation
Cyber-risque
- RC mandataires sociaux
- Assurance des crédits

VOUS PROTÉGER DANS VOTRE VIE PRIVÉE

- Santé
- Assurance des crédits
- Assurance des biens :
habitation - auto
- Garantie des accidents de la vie



PRÉSERVER VOS REVENUS

- Prévoyance Libéraux
- Prévoyance Hospitaliers
- Prévoyance croisée entre associés

PRÉPARER L'AVENIR

- Plan d'Épargne Retraite (PER)
- Assurance vie



La force d'un réseau spécialisé d'agents généraux



45 AGENCES
en France & DOM

DOM

Guadeloupe



Martinique



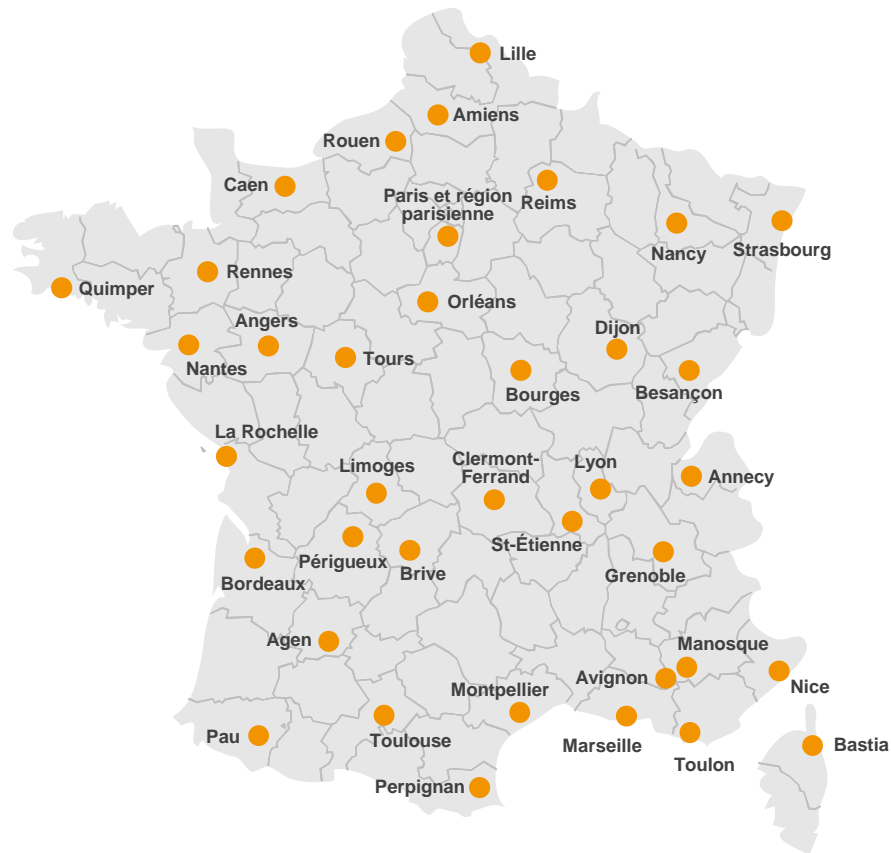
Guyane



La Réunion



Mayotte





Un acteur majeur de la santé

Pharmaciens	83%
Médecins généralistes	48%
Médecins spécialistes	45%
Chirurgiens-dentistes	58%
Masseurs-kinésithérapeutes	38%
Vétérinaires	43%
Internes	30%

**Praticiens exerçant en libéral ayant souscrit au moins un contrat d'assurance à La Médicale au 31/12/19*

Plus d'1/3
des praticiens en libéral,
nous font déjà confiance

2 **La Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)**



La RCP Pour quoi faire ?

+ Pour protéger votre diplôme

Vous êtes tenu de réparer tout préjudice occasionné à un patient du fait d'un acte ou d'une abstention.
Vous avez une obligation de moyens et devez « Prodiguer les soins les plus appropriés en regard des connaissances médicales avérées »

+ Pour vous protéger

- En cas d'atteinte à votre réputation sur internet (dénigrement, injures et diffamation)
- En cas d'événements traumatisants (décès d'un patient, d'un proche, agression...), avec une assistance psychologique
- Responsabilité Civile Exploitation

+ Pour vous conformer à la législation

Loi du 04/03/2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (loi KOUCHNER)

Statut	Niveau de responsabilité
Libéral	RCP car il répond personnellement de ses actes
Collaborateur libéral	Exerce en toute indépendance pas de lien de subordination, RCP car il est personnellement responsable de ses actes
Attaché des hôpitaux avec activité libérale	RCP pour acte pratiqué en cabinet , RC d'un agent public quand il intervient à l'hôpital
Remplaçant	Doit avoir sa RCP
Hospitalier avec secteur privé	RCP au titre du secteur privé quand il reçoit ses patients en consultation
Retraité avec activité partielle	RCP pour son activité partielle
Hospitalier avec secteur privé limité à la consultation	RCP pour son activité libérale qui ne peut dépasser 20% de son activité hebdomadaire, émoluments privés limités à 30% de ses émoluments publics
Attaché des hôpitaux sans activité libérale	RC d'un agent public hospitalier
Salarié du secteur privé avec assurance de l'employeur	Etablissement employeur répond civilement des fautes commises par ses préposés



Exemples de sinistres

GENERALISTE

Ex 1 : notre assuré est assigné pour non diagnostic d'une méningite chez une fillette de 2 ans

Coût : 639 998 €

Ex 2 : il est reproché à l'assuré le diagnostic tardif d'une tumeur cancéreuse

Coût : 148 000 €

Ex 3 : un enfant reste plongé dans un état végétatif à la suite d'une biopsie ganglionnaire sous anesthésie locale pratiquée en Cabinet.

L'enfant est paralysé, sourd, aveugle et épileptique.

Coût : 4 093 856 €



Exemples de sinistres

GASTRO

Ex 1 : notre assuré est assigné en raison du diagnostic d'hépatite C dont est victime un patient après qu'il ait procédé à une fibroscopie

Coût : 161 904 €

O R L

Ex 1 : des séances de désobstruction pour une papillomatose laryngée aboutissent à la brûlure du larynx chez un enfant de 14 ans. Notre assuré est assigné pour des négligences graves.

Coût provisoire : 1 152 349 €

Ex 2 : complications suite à une reprise de la cavité d'évidement. Le patient présente des troubles de l'équilibre qui l'empêchent d'exercer sa profession de maçon.

Coût : 523 627 €



Exemples de sinistres

UROLOGUES

Ex 1 : à la suite d'une intervention chirurgicale sur un testicule pierreux sensible à la palpation, un cathéter est oublié dans la chambre implantable

Coût : 731 024 €

Ex 2 : complications après une intervention sur la vessie. Défaut de prudence reproché au médecin car infection urinaire nosocomiale sévère.

Coût : 126 661 €

CARDIOLOGUES

Ex 1 : à la suite d'un choc électrique administré pour abaisser son rythme cardiaque une patiente reste atteinte de séquelles importantes et décède quelque temps plus tard.

Coût estimé (affaire toujours en cours) : 250 184 €

Ex 2 : à la suite d'une coronarographie une patiente se réveille paraplégique. Notre assuré est condamné sur la base du défaut d'information.

Coût : 523 726 €



Exemples de sinistres

Autres exemples...

Exemples de litiges dans le domaine professionnel :

- difficultés entre confrères (rupture d'association, entorse à la confraternité...)
- conflits avec la sécurité sociale (nomenclature, traitement...) et les caisses de retraite (points...)
- litiges avec l'Ordre, le fisc, les fournisseurs, etc.

Exemples de litiges dans le domaine privé :

- consommation (achat d'un appareil défectueux...)
- litige avec un voisin
- litige avec un syndic de copropriété



L'essentiel à retenir en cas de mise en cause par un patient

- **Contactez immédiatement votre assureur**
- **N'entreprenez aucune démarche vis-à-vis du patient (ou de ses représentants : proches ou conseils)**
La reconnaissance de responsabilité est inopposable à l'assureur. La présence de l'assureur entre vous et votre patient peut apaiser le caractère passionnel de certaines situations.
- **Collaborez étroitement avec votre assureur afin de permettre une défense efficiente de nos intérêts communs**
- **Transmettez toutes les informations et documents utiles à votre défense**





RCP points d'attention

- 1 Disponibilité et proximité
- 2 L'accompagnement spécialisé
- 3 Les niveaux de garanties

Responsabilité civile

Dommages corporels :

15 000 000 € par année d'assurance et par contrat

8 000 000 € par sinistre

Dommages matériels :

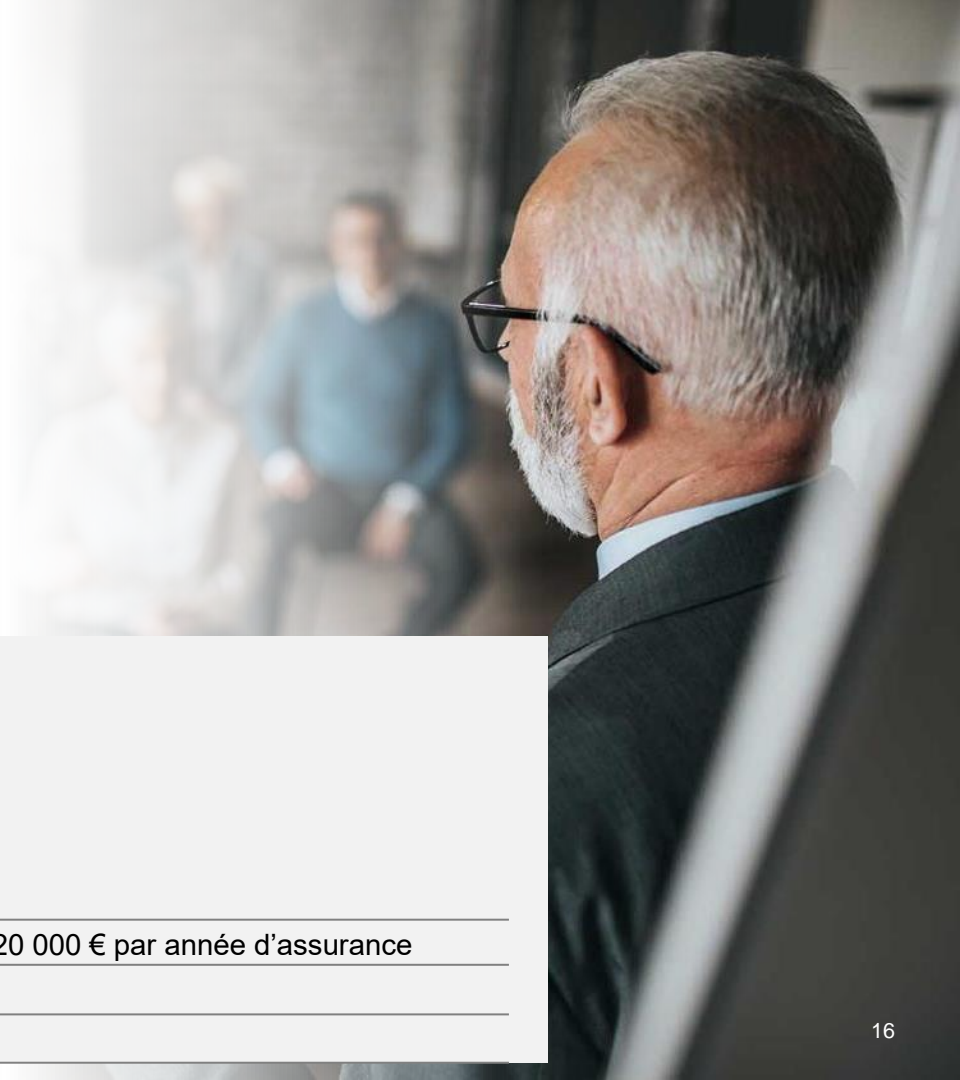
1 000 000 € par sinistre

Responsabilité Civile Exploitation

Défense – Recours Jusqu'à concurrence de 10 000 € par sinistre et 20 000 € par année d'assurance

Protection Juridique professionnelle et privée Jusqu'à 30 000 €

E-réputation / Assistance psychologique



3 **La prévoyance**



La prévoyance Pour quoi faire ?

1

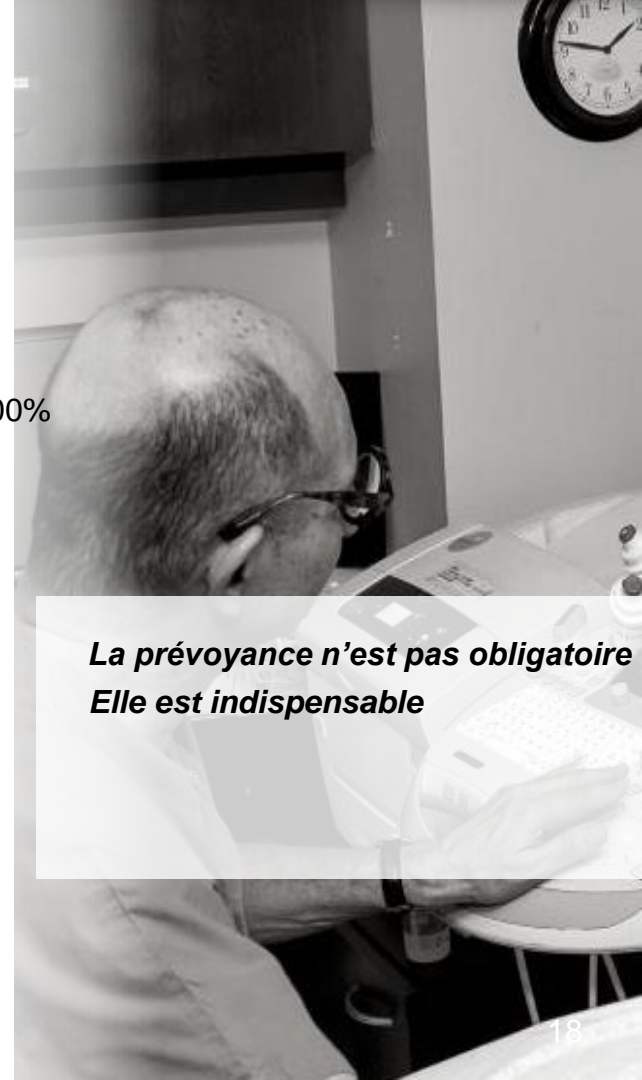
3 convictions

- Personne n'est à l'abri d'un accident, d'une maladie grave
- En cas de soucis, je dois pouvoir faire face financièrement à 100%
- Je suis prêt à investir dans ma propre protection

2

3 situations

- L'arrêt de travail (temporaire)
- L'invalidité (définitif)
- Le décès



***La prévoyance n'est pas obligatoire
Elle est indispensable***



EXEMPLE POUR UN MÉDECIN AFFILIÉ CARMF CLASSE B

Chiffre d'Affaire : 110 000 €/an soit 301 €/ jour

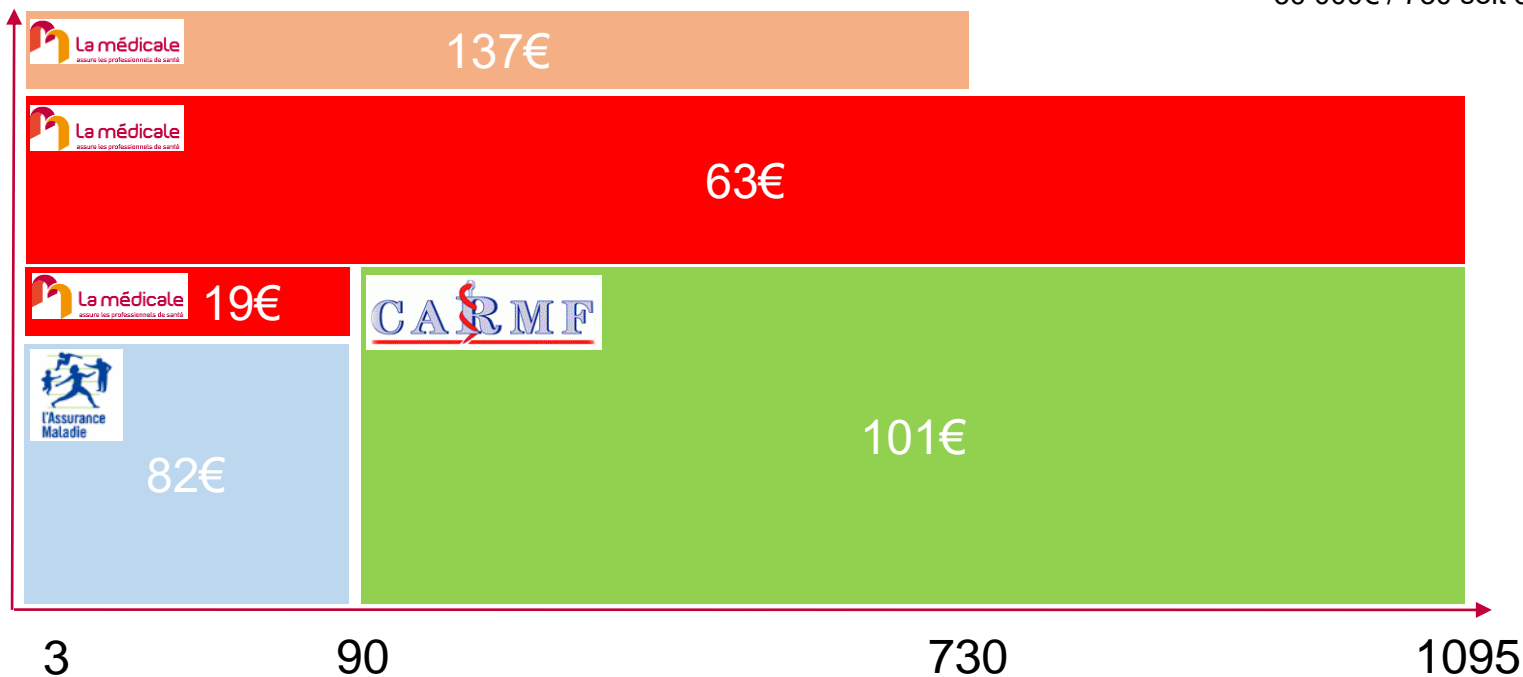
BNC : 60 000 €/an soit 5 000 €/mois soit 164 €/jour

Charges professionnelles fixes : 50 000 €/an soit 4 150 €/mois soit 137 €/jour

NOUVEAUTÉ

A partir du 1er Juillet 2021
Décret n° 2021-755 du 12 juin 2021 relatif
aux prestations maladie en espèces des
professionnels libéraux –
Source d'appels frauduleux


IJ CPAM =
60 000€ / 730 soit 82€





La prévoyance – Soyez intransigeants sur ...

- 1 Le caractère **forfaitaire**
Le jour du sinistre, mon assureur va-t-il me demander des justificatifs de revenus ?
- 2 Le caractère **professionnel** de l'invalidité
Est-ce que la solution reconnaît les spécificités liés à mes pratiques ?
- 3 Les **exclusions** au contrat ?
*Dans quel cas mon assureur intervient ? Ou pas ?
Exemple des affections psy, du dos, du kite, de la plongée etc.*
- 4 La **grossesse pathologique** ?
- 5 Le **cadre fiscal (Madelin)**



Représente un investissement d'environ 5% de votre Chiffre d'Affaires (avant réductions fiscales)



La prévoyance Souscription & vie du contrat

1

Il faut « rentrer en prévoyance » le plus tôt possible
La sélection Médicale

2

Il faut « faire vivre le contrat » en fonction de ma réalité (déclaration 2035)



**Votre Agence locale La Médicale
Martinique Guadeloupe Guyane**

ORIAS : 09048764

Habitation Cocotte Ducos
0596 77 17 92
antilles@lamedicale.fr

Du lundi au vendredi : 7h30-12h30 / 14h-16h